

Habilitation électrique pour non-électricien



Formations Réglementaires

11/09/2026

Public et prérequis

- Toute personne amenée à effectuer à titre d'exécutant des opérations d'ordre non électrique dans les environnements présentant des risques électriques
- Toute personne chargée d'effectuer uniquement des manœuvres liées à une consignation sous la direction d'une personne habilitée BC
- Toute personne non électricienne chargée des interventions élémentaires en BT
- Etre capable de comprendre les instructions de sécurité
- Reconnaître les matériels électriques du domaine de tension concerné.
- Avoir une connaissance des règles élémentaires de l'électricité et connaître les techniques de remplacement et raccordement sur les installations et matériels sur lesquels il doit intervenir

Les objectifs

Acquérir les connaissances requises pour recevoir de son employeur un titre d'habilitation conformément à la norme NF C 18-510 pour des personnes non-électrifiées.

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

- Vidéo
- Support de cours
- Ouvrage ou installation type pour les travaux pratiques

L'AFPI acm Formation atteste que nos formateurs disposent d'un parcours professionnel significatif en lien avec l'action de formation et de compétences pédagogiques leur permettant de dispenser ce programme.

Programme

Module Tronc commun N°1

- Les grandeurs électriques telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, ...
- Les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, ...)
- Les noms et les limites des différents domaines de tension
- Les zones d'environnement et donner leurs limites
- Le principe d'une habilitation
- La définition des symboles d'habilitation
- Les prescriptions associées aux zones de travail
- Les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, ...)

CENTRES DE FORMATION

Lille, Boulogne, Dunkerque, Hénin-Beaumont, Valenciennes, Maubeuge, Cambrai, St-Omer, Calais, Béthune

DURÉE DE LA FORMATION

2 jours

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + afpi

- 1300 Jeunes formés par an
- 600 contrats d'apprentissage à pourvoir
- 750 entreprises partenaires
- Accompagnement individualisé
- Diplômes reconnus par l'Etat

- Savoir-être, management, sécurité
- Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
- Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

10 CENTRES

dans le Nord Pas-de-Calais situés au cœur des bassins industriels et d'emploi

- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.
- La conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'Article 13.
- La conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique conformément à l'Article 19

Module Exécutant (B0 et/ou B0V et/ou H0 et/ou H0V)

- Les documents et les acteurs concernés par les travaux
- Les limites de l'habilitation chiffre 0 (autorisation et interdictions, zone de travail, ...)

Module Chargé de chantier (B0 et/ou B0V et/ou H0 et/ou H0V)

- Les documents et les acteurs concernés par les travaux
- Les limites de l'habilitation chiffre 0 (autorisation et interdictions, zone de travail, ...)

Module Intervention BT de remplacement et raccordement (BS)

- Les limites de l'habilitation BS
- Les informations à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique.
- Les fonctions des matériels électriques des domaines de tension BT et TBT.
- Les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
- Les séquences de la mise en sécurité d'un circuit.
- Les mesures de prévention à observer lors d'une intervention BT.
- Le contenu des documents applicables dans le cadre des interventions BT élémentaires
- La procédure de remplacement.
- La procédure de raccordement.

Module manœuvres en basse tension (BE Manœuvre)

- Les matériels électriques des domaines de tension BT et TBT dans leur environnement.
- Les matériels électriques objet des manœuvres.
- Limites de l'habilitation BE Manœuvre (Autorisation et interdictions, etc.).
- Les manœuvres dans les domaines de tension BT et TBT.
- Les informations et documents à échanger ou à transmettre au chargé d'exploitation électrique ou au chargé de consignation.
- Les instructions de sécurité spécifiques aux manœuvres.
- Les instructions de sécurité.
- Les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.

Modalité d'évaluation

- Attestation
- Les acquis de formation feront l'objet d'une évaluation sous forme de QCM et de mises en situations pratiques.
- Avis d'habilitation après formation.

Suivi de la formation

Le suivi de l'exécution de l'action se fait par :

- L'émargement de feuilles de présence par chaque stagiaire.
- Fiche d'évaluation de stage

Version documentaire

